

La Caisse de solidarité



Qu'est-ce que la caisse de solidarité ?

La caisse de solidarité est un fonds qui permet d'accorder une **aide exceptionnelle** et individuelle aux élèves de l'établissement.
Elle est à **100 % constituée par les dons des familles**.



Quelles aides ?

Une aide peut être attribuée aux élèves du lycée afin de faire face à tout ou partie des dépenses relatives aux :

- Frais d'internat ou de demi-pension (priorité 1)
- Voyages scolaires (priorité 2)
- Équipements divers (priorité 3)



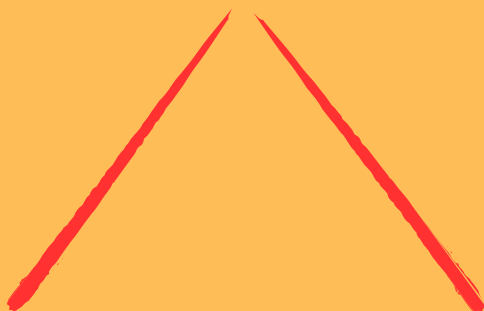
Pour qui ?

Cette aide est **entièrement redistribuée aux élèves** qui en font la demande, qu'ils soient dans l'enseignement secondaire ou en classes préparatoires.
Il s'agit de la **seule aide accessible aux élèves de classes préparatoires**.



Comment y contribuer ?

PARTICIPATION VOLONTAIRE DE 6€ OU PLUS



Paiement en ligne accessible
via Pronote

Rendez-vous sur la page d'accueil, dans la
rubrique « ARD GEC en ligne »

Paiement en ligne

Accessible par le lien suivant :

<https://saint-sernin.mon-ent-occitanie.fr/demi-pension-internat-cafeteria/paiement-en-ligne-securise/>